

Entreprises *magazine*



Numéro 130 – Mars/Avril 2025 – 5 EUR

Immobilier
Dossier pages 18-45



Photo: Andrew Angelov/shutterstock

News

- 4 Brèves
- 13 Quelle image avez-vous du Luxembourg ? – Résultats du sondage réalisé en janvier-février sur le site lesfrontaliers.lu

Formation tout au long de la vie

- 14 Zoom sur le cofinancement de la formation en entreprise

Entreprendre au féminin

- 16 Sophie Ensel : « Je me laisse guider par mon instinct »

Dossier Immobilier

- 20 Immobilier : le retour de jours meilleurs ?
- 22 Les défis de la reprise
- 23 Pour un retour de la Commission du bâtiment
- 24 Logement des jeunes adultes : un enjeu-clé pour l'attractivité du Luxembourg
- 26 Soutenir la création de logements abordables
- 28 Est-ce le bon moment pour investir dans l'immobilier ?
- 29 Les stratégies d'investissement s'affinent
- 30 Vous avez un bien immobilier et l'idée de le vendre vous traverse l'esprit ?
- 32 Cession d'entreprise – Rappel du régime d'imposition luxembourgeois de la plus-value réalisée lors de la cession d'une participation importante
- 34 Comprendre la protection des données dans le secteur immobilier avec la CNPD
- 36 La promotion de l'immobilier résidentiel mise en carte
- 38 Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans les pratiques des promoteurs de l'immobilier résidentiel
- 41 L'exemple de Copenhague
- 42 La transition énergétique passe la deuxième
- 44 Neï Hollerich, un nouveau souffle urbain

Bon à savoir

- 46 L'absentéisme chronique

À nos frontières

- 47 Une nouvelle réalité fiscale pour les frontaliers français au Luxembourg

Destination Milan

- 48 Découvrir Casorati au Palazzo Reale de Milan

Auto

- 50 Mini Aceman 100 % électrique : le crossover urbain

Étapes gourmandes

- 53 Découvrez Lucilin, une nouvelle adresse gastronomique à Luxembourg

54 Beauty case

56 Livres

58 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /

Rédacteur en chef /

Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Isabelle Couset, Marie François,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix,
Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro :

lesfrontaliers.lu, INFPC, Michel-Édouard Ruben, Constance Uyttebrouck, Magdalena Górczyńska-Angiulli, Nicolas Tomasetig, Paul Leyder, CNPD, Martine Borderies, M^e Céline Lelièvre et Danièle Henky

Mise en page / Sylvie Marcotte / Imprimerie Schlimé

Impression / Imprimerie Schlimé

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2025 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.

Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

FAILLITES EN HAUSSE, LIQUIDATIONS EN BAISSÉ EN 2024

En 2024, **1.189 faillites** ont été prononcées, ce qui correspond à une **hausse de près de 30 % par rapport à 2023** (919 faillites). Par rapport à la même année, le nombre de faillites des entreprises à emploi salarié (> 0) est en hausse de plus de 26 %, alors que celui des entreprises ayant employé plus de 10 salariés au moment de leur faillite a même explosé (+ 40 %).

En ce qui concerne les différentes branches d'activité (hors sociétés de type holding et fonds de placements), on peut relever des évolutions contrastées. C'est au niveau du secteur de l'enseignement, de la santé et des autres activités (+ 65 %), de celui de l'Information et de la communication (+ 50 %), et des activités immobilières (+ 49 %) que l'on observe les hausses les plus élevées du nombre de faillites en 2024. D'un autre côté, le nombre de faillites dans les transports et l'entreposage a baissé de 25 %, alors qu'il reste à peu près stable pour le commerce.

Les **3.316 pertes de postes d'emplois salariés** engendrées par les faillites en 2024 sont en forte augmentation par rapport à 2023 (+ 24 %), même s'il s'agit de données encore provisoires, puisque les données concernant l'emploi salarié ne sont pas complètes pour le dernier trimestre de 2024. Les branches les plus touchées par la disparition de postes d'emplois salariés en 2024 sont la construction, l'Horeca et le commerce (avec respectivement 39 %, 17 % et 14 % des pertes totales).

En termes de nombres absolus, ce sont les sociétés de type holding et fonds de placements (143) qui ont été les plus déclarées en faillite en 2024, suivies par les entreprises de la construction (42).

Les tribunaux luxembourgeois ont prononcé la **liquidation de 104 sociétés** en 2024, soit une **baisse de 80 % par rapport à 2023** (520). C'est en effet à partir du 2^e trimestre 2023 que l'on constate une forte chute du nombre de liquidations judiciaires. Comme les années précédentes, le plus grand nombre de sociétés liquidées en 2024 sont des sociétés de type holding et fonds de placement (46 %).

Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires, issu du Registre de commerce et datant du 13 janvier 2025 pour les données les plus récentes. Le nombre de faillites se calcule comme la somme des ouvertures ou réouvertures, déduction faite des faillites rapportées de la procédure judiciaire Jugements et arrêts déclaratifs de faillite. Les chiffres indiqués sont provisoires.

Source : STATEC, Statnews n° 04, 1.189 faillites et 104 liquidations en 2024, Laurent Bley.

<https://statistiques.public.lu>

LUXEMBOURG CONFEDERATION LIBÉRALISATION DES HORAIRES D'OUVERTURE : UNE RÉFORME TROP TIMIDE

Même si **Luxembourg Confederation** a salué l'annonce du ministère de l'Économie concernant le projet de loi visant à réformer les horaires d'ouverture des commerces – de 5h à 22h du lundi au vendredi et de 5h à 19h le samedi et dimanche –, elle estime qu'une libéralisation complète des horaires est essentielle pour permettre aux commerçants de rivaliser pleinement avec les géants internationaux du commerce en ligne.

Avec 70 % des Luxembourgeois déclarant acheter régulièrement en ligne, souvent le soir ou le week-end, il est crucial de leur offrir des alternatives locales plus flexibles. Une libéralisation totale des heures d'ouverture est nécessaire pour donner aux commerces locaux les outils nécessaires pour rivaliser équitablement avec leurs concurrents numériques.

Luxembourg Confederation déplore que le dépassement de ces nouveaux horaires soit conditionné à la signature d'une convention collective. La fixation des heures d'ouverture devrait relever d'une approche pragmatique et commerciale, orientée vers la satisfaction des attentes des consommateurs et la compétitivité du secteur.

Malgré ces réserves, Luxembourg Confederation reconnaît les efforts du ministère de l'Économie pour réduire la bureaucratie et alléger le cadre réglementaire. L'abolition des dérogations pour l'ouverture dominicale est une mesure saluée, car elle élimine une source de confusion et simplifie les démarches pour les commerçants. Mais elle estime que si cette

réforme représente un progrès, elle doit être perçue comme une étape intermédiaire dans un processus plus ambitieux.

<https://confederation.lu>

WORKMONITOR DE RANDSTAD LES TALENTS SOUHAITENT DE NOUVELLES RÉFÉRENCES EN MATIÈRE D'EMPLOI

Le dernier **Workmonitor** de **Randstad**, qui a porté sur plus de 26.000 travailleurs dans 35 pays d'Europe, d'Asie-Pacifique et d'Amérique, a révélé qu'en dépit d'un paysage économique difficile, de changements géopolitiques et d'avancées technologiques, les talents continuent à avoir des attentes multiples.

Pour la première fois dans l'histoire de *Workmonitor*, **l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est jugé plus important que la rémunération** (83 % versus 82 % au global et 88 % versus 79 % au Luxembourg).

La **confiance des talents envers leurs employeurs reste fragile**, un tiers d'entre eux (30 %) ne faisant pas confiance à leurs managers pour défendre leurs intérêts. Les talents sont prêts à agir si leurs attentes ne sont pas satisfaites, puisque près de la moitié d'entre eux (45 %) déclarent avoir fait des démarches pour obtenir de meilleures conditions de travail. 44 % déclarent avoir quitté un emploi parce qu'ils pensaient que leur lieu de travail était toxique, soit 11 points de pourcentage de plus que l'année dernière.

Le rapport montre que les talents souhaitent que la culture de leur employeur soit alignée avec leurs valeurs et leurs préférences, puisqu'un tiers d'entre eux (29 %) ont déjà démissionné parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec les points de vue ou les positions de leur direction. En hausse de 10 points de pourcentage par rapport à l'année dernière, 48 % des répondants n'accepteraient pas un emploi si l'entreprise ne partageait pas leurs valeurs sociales et environnementales. Une proportion similaire (43 %) a envisagé de quitter l'entreprise en raison de sa position sur des questions politiques. Ces positions sont encore plus marquées au Luxembourg : **35 % des personnes interrogées ont déjà donné leur démission en cas de divergence d'opinion avec leur direction et 56 % envisageraient de le faire si c'était le cas.**

Les talents souhaitent également un engagement sur la flexibilité du travail. Près d'un tiers d'entre eux (31 % au global et 30 % au Luxembourg) ont quitté leur emploi parce qu'il ne leur en offrait pas suffisamment. Au Luxembourg, les jeunes travailleurs (génération Z) sont 72 % à avoir bénéficié d'une flexibilité horaire accrue au cours des 6 derniers mois (contre 42 % pour les baby-boomers).

Au fil des décennies, la montée constante de l'individualisme a conduit de nombreuses personnes à rechercher un but et des liens dans leur vie professionnelle. Dans certains cas, la rémunération passe avant le sentiment d'appartenance à la communauté, puisqu'un tiers (36 %) des personnes interrogées ne verraient **pas d'inconvénient à gagner moins d'argent si elles avaient des amis sur leur lieu de travail**. Ce taux atteint 53% au Luxembourg !

L'an passé, 29 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles démissionneraient si elles ne bénéficiaient pas d'**opportunités de développement** leur permettant d'assurer leur avenir professionnel, un chiffre qui a fortement augmenté pour atteindre 41 % cette année (60 % au Luxembourg contre 18 % l'an dernier). L'IA est l'opportunité d'apprentissage et de développement la plus recherchée (23 %), suivie par les connaissances informatiques et technologiques (11 %) et les compétences en matière de gestion et de leadership (7 %). Malgré cette attente, 36 % des talents déclarent ne pas recevoir de telles opportunités de formation de la part de leur employeur. L'écart est encore plus important au Luxembourg puisque seuls 25 % des talents déclarent que leur employeur les aide à développer des compétences utiles à leur futur.

Le débat sur le retour au bureau continue à préoccuper les travailleurs. S'ils avaient le choix, 26 % préféreraient travailler au bureau 3 jours par semaine. Un précédent rapport de Randstad sur les compétences les plus demandées montre que les postes à distance ont diminué d'environ 50 %, tandis que les postes hybrides ont augmenté de 300 %. **Au Luxembourg, 74 % souhaitent bénéficier de 2 ou 3 jours de télétravail et les employeurs sont plus enclins à l'autoriser à cette fréquence (42 %).**

Le rapport confirme que **la confiance n'est pas optimale entre les talents et**

leurs managers. 30 % estiment qu'ils ne peuvent pas faire confiance à leur manager pour défendre leurs intérêts et 33 % qu'ils ne peuvent pas faire confiance à leur manager en ce qui concerne la progression de leur carrière. Étant donné que 31 % des personnes interrogées ont déjà quitté leur emploi parce qu'elles ne faisaient pas confiance à leur équipe dirigeante, il est important pour les entreprises de veiller à ce que les relations avec leurs employés soient solides et mutuellement bénéfiques.

www.randstad.lu

SECUREX ACQUISITION D'IF PAYROLL & HR



De g. à dr. : **Jean-Marie Schockmel** et **Lucien Komes** (cofondateurs, IF Payroll & HR) et **Pascal Cieslewicz** (Managing Director, Securex Luxembourg).

Photo-Securex

Avec l'acquisition d'**IF Payroll & HR**, le **Groupe Securex**, prestataire de services RH international et partenaire en matière d'entrepreneuriat, devient le **1^{er} prestataire de services RH au Luxembourg**, les 2 entités réunissant ainsi 110 collaborateurs pour servir 1.700 clients. L'équipe traite plus de 40.000 salaires tous les mois.

Grâce à cette acquisition, les clients d'IF Payroll & HR pourront désormais bénéficier de toute l'expérience, des outils et des services de Securex : la gestion de la paie, la consultance & l'externalisation RH, la veille et l'information sur le cadre légal, la gestion de flotte et de la mobilité, la formation dédiée aux RH ou encore la digitalisation des données RH.

La transition se fera en douceur tant pour les clients que pour les collaborateurs. IF Payroll & HR conserve son nom et ses bureaux jusqu'à nouvel ordre, et les fondateurs de la société resteront impliqués pendant les prochains mois pour garantir un transfert de connaissance efficace.

« À l'approche de la retraite, nous nous sommes lancés à la recherche d'un partenaire pour poursuivre l'histoire de notre entreprise, et les discussions avec

Securex ont été très constructives grâce aux valeurs que nous partageons. Nous sommes donc très heureux de confier nos clients et nos équipes à Securex », a expliqué Lucien Komes, CEO et cofondateur d'IF Payroll & HR.

www.securex.lu
www.ifpayroll.lu

PHICAP GROUP IMPLANTATION AU GRAND-DUCHÉ



Angélique Sabron (Managing Director, PHICAP Luxembourg) et **Michael Goldberg** (CEO et fondateur de PHICAP Group).

PHICAP Group, leader indépendant de la gestion immobilière en Belgique et déjà présent en France, a franchi une nouvelle étape de son expansion européenne avec l'implantation de **PHICAP Luxembourg**, dont l'ambition est de déployer son concept *one-stop-shop* – qui fait la renommée du Groupe –, en proposant une offre intégrée de Property, Project et Asset Management.

Aux commandes de cette nouvelle structure, **Angélique Sabron**, forte de plus de 20 ans d'expérience dans l'immobilier luxembourgeois. Elle est soutenue par une équipe d'experts locaux afin d'apporter des solutions sur mesure et de répondre aux besoins spécifiques du marché luxembourgeois.

« Nous sommes fiers d'exporter au Luxembourg notre savoir-faire en gestion intégrée, développé avec succès en Belgique ces dernières années. Notre objectif est avant tout d'apporter des solutions adaptées, portées par une équipe locale, et d'établir des relations de proximité avec nos clients et partenaires », explique Michael Goldberg, CEO et fondateur de PHICAP Group.

Avant de poser ses jalons au Luxembourg, PHICAP Group a connu une année 2024 exceptionnelle : l'entreprise a dépassé les 750.000 m² de biens gérés (+ 18 %),

incluant le 1^{er} immeuble WELL Platinum de Belgique ; a mené avec succès plus de 120 projets en Belgique et en France (+ 40 %), a recruté 11 nouveaux talents (ingénieurs, Oroperty/Project Managers, comptables...); s'est engagé dans la digitalisation (100 % digital), la certification ISO9001 et la mise en place d'un plan ambitieux de mobilité.

www.phicap.eu

FINOVOX EXPANSION AU LUXEMBOURG

L'entreprise française **Finovox**, spécialisée dans la détection de faux documents, poursuit son développement européen avec une **implantation au Luxembourg**. Avec un marché local de l'assurance évalué à 2,6 milliards EUR de primes annuelles, la technologie de Finovox pourrait permettre des économies allant jusqu'à 72 millions EUR pour le marché local.

Forte d'une récente levée de fonds de 6 millions EUR et d'une croissance exponentielle, Finovox compte utiliser ce hub stratégique au cœur de l'Europe comme une porte d'entrée vers le Benelux.

« Notre implantation au Luxembourg marque une étape-clé dans notre ambition européenne. Avec un marché international de l'assurance évalué à 34 milliards EUR de primes annuelles, où la fraude représente environ 5 % des primes et des économies potentielles de 943 millions EUR, nous fournissons une solution conforme aux réglementations PSF (Professionnels du Secteur Financier), offrant une expérience client et une efficacité opérationnelle inédites », a déclaré Marc de Beaucois, fondateur et CEO de Finovox.

La technologie de Finovox détecte les fraudes en quelques secondes, sur 100 % des documents, quels que soient leurs langues ou alphabets. Adaptée au contexte multilingue luxembourgeois, elle garantit une intégration rapide et répond aux besoins croissants en vérification d'identité (KYC/KYB).

Cette expansion au Luxembourg est soutenue par des partenariats stratégiques-clés, notamment avec PwC Luxembourg et le Village by CA. Depuis le 8 février dernier, Finovox dispose de bureaux situés au Village by CA (9, rue du Laboratoire à Luxembourg-Ville).

<https://www.finovox.com>

CHAMBRE DE COMMERCE SON MAGAZINE MERKUR A 50 ANS



De g. à dr. : **Carlo Thelen** (directeur général, Chambre de Commerce), **Fernand Ernster** (président, Chambre de Commerce) et **Lex Delles** (ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme).



Photo-Michel Zavagno (Blitz) pour la Chambre de Commerce

Créé par la **Chambre de Commerce** pour assurer un lien tangible avec ses entreprises affiliées, son magazine **Merkur**, avec près de 400 numéros à son actif, met en lumière depuis **50 ans** les expériences et les besoins des acteurs économiques à travers des grands dossiers thématiques, des analyses économiques pointues, des interviews et des portraits de chefs d'entreprise, tout en accompagnant les entreprises dans leurs constantes transformations.

L'édition spéciale du 50^e anniversaire a retracé les nombreuses facettes que le magazine a pu présenter au fil des années à travers des archives riches et variées. Elle est revenue sur l'histoire économique du pays dont le magazine a été un témoin privilégié. Des articles de fonds, des rappels de moments phares et des galeries photos ont permis de se remémorer le chemin parcouru.

En 2025, *Merkur* va renforcer sa présence sur les canaux digitaux et évoluer vers une marque multimédia via un site Web dédié au printemps (merkur.lu) et un magazine papier qui paraîtra 4 fois par an et sera complété par une version e-paper.

LUXCONNECT HÉBERGEUR D'UN DES CENTRES DE CONTRÔLE LUXEMBOURGEOIS DU PROJET EUROPÉEN IRIS²



Vue aérienne du site de LuxConnect à Bettembourg.

Photo-LuxConnect/Schmitt/Globalview

Suite à un processus de sélection rigoureux, le site et l'expertise de **LuxConnect à Bettembourg** ont été choisis pour accueillir l'un des centres de contrôle du projet européen **IRIS² (Infrastructure for Resilience, Interconnectivity and Security by Satellite)**. Ce projet, mené par l'Union européenne en collaboration avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA), constitue le 1^{er} réseau de satellites multi-orbitaux en Europe et reflète la volonté européenne de réduire sa dépendance à l'égard des infrastructures spatiales non européennes.

Le consortium SpaceRise, composé de SES S.A., Eutelsat S.A. et Hispasat S.A., et porté par une équipe principale de sous-traitants européens de l'écosystème satcom, a été sélectionné pour gérer cette initiative. L'inclusion du Luxembourg dans le projet IRIS² souligne le rôle central de la nation pour faire progresser les capacités spatiales européennes. Le gouvernement luxembourgeois a exprimé son plein soutien au projet IRIS², avec un cofinancement de la part de la Commission européenne et du gouvernement national. L'initiative comprend également la mise à disposition d'un site de 2 ha pour l'infrastructure d'antenne nécessaire.

Le rôle de LuxConnect est, principalement, d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité de la connectivité des installations.

www.luxconnect.lu

ANAPAYA ET PROXIMUS NXT LUXEMBOURG UN PARTENARIAT POUR DÉPLOYER SCION

Anapaya, entreprise suisse leader des solutions de réseaux sécurisés, a noué

un partenariat stratégique avec **Proxi-mus NXT Luxembourg** afin de proposer des capacités réseau innovantes, sécurisées et résilientes aux organisations du Luxembourg. Ce partenariat cible en priorité les secteurs de la finance, de la santé et public, considérés comme des infrastructures prioritaires, afin de leur offrir une solution réseau conçue pour garantir la continuité des activités, la conformité réglementaire et une protection robuste contre les cybermenaces.

L'architecture **SCION (Scalability, Control, and Isolation on Next-Generation Networks)** est une technologie de réseau révolutionnaire qui offre un haut niveau de sécurité, de performance et de fiabilité. Le protocole SCION permet aux entreprises de fonctionner sur un réseau qui offre un contrôle total sur le parcours data. SCION garantit également la conformité aux réglementations sur la souveraineté des données tout en maintenant une connectivité résiliente et à haut débit.

www.anapaya.net
www.proximusnxt.lu

COMMISSION EUROPÉENNE UNE BOÎTE À OUTILS POUR UN COMMERCE ÉLECTRONIQUE SÛR ET DURABLE

En 2024, environ 4,6 milliards d'envois de faible valeur (22 EUR maximum) sont entrés sur le marché de l'UE. Bon nombre de ces marchandises se sont révélées non conformes à la législation européenne. La **Commission européenne** a donc pris des mesures pour faire face aux risques découlant de ces importations via **une boîte à outils européenne complète pour un commerce électronique sûr et durable**.

En outre, elle propose de **nouvelles actions conjointes** pour répondre aux préoccupations liées à la montée sur le marché de produits dangereux, contrefaits et autrement non conformes ou illicites par : la mise en place d'une **réforme douanière, afin de mettre en œuvre rapidement de nouvelles règles** afin d'assurer des conditions de concurrence équitables dans le domaine du commerce électronique ; **l'introduction de mesures ciblées pour les mar-**

chandises importées, d'actions et de contrôles coordonnés en matière de surveillance du marché et de sécurité des produits ; **la protection des consommateurs sur les marchés en ligne**, en soulignant les pratiques de commerce électronique comme une priorité claire en matière d'application de la législation sur les services numériques ; **l'utilisation des outils numériques**, qui peuvent contribuer à faciliter la surveillance du commerce électronique au moyen du passeport numérique des produits et de nouveaux outils basés sur l'intelligence artificielle pour la détection des produits potentiellement non conformes ; **la protection de l'environnement**, y compris l'adoption du 1^{er} plan d'action sur le règlement sur l'écoconception pour des produits durables, et l'appel à l'adoption rapide de la modification ciblée de la directive-cadre sur les déchets ; **donner aux consommateurs et aux professionnels les moyens d'agir** grâce à des campagnes de sensibilisation sur les droits des consommateurs, les risques et les mécanismes de recours ; et **la coopération et commerce international**, y compris l'organisation d'activités de formation sur les règles de l'UE en matière de sécurité des produits et l'évaluation de tout élément de preuve susceptible d'apparaître en ce qui concerne le dumping et les subventions.

Dans un délai d'un an, la Commission évaluera l'effet des actions annoncées et publiera un rapport sur les résultats des contrôles renforcés.

Au Luxembourg, un accompagnement gratuit est mis en place via le **Centre Européen des Consommateurs Luxembourg**.

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/e-commerce-communication-comprehensive-eu-toolbox-safe-and-sustainable-e-commerce>

<https://www.cecluxembourg.lu/themes/achats/achat-en-ligne>

LUXFLAG
NOUVEAU SOCIAL IMPACT LABEL
LuxFLAG (Luxembourg Finance Labelling Agency) a lancé son nouveau **Social Impact Label**, conçu pour reconnaître les produits d'investisse-

ment qui contribuent stratégiquement à des résultats sociaux positifs, mesurés et gérés. Ce label constitue une avancée majeure pour reconnaître et soutenir les investissements qui vont au-delà des rendements financiers en apportant une différence concrète dans la vie des personnes.

Le nouveau label reconnaît les investissements dont la majorité des actifs sont alignés pour favoriser un travail décent, améliorer les conditions de vie et soutenir les communautés inclusives et durables, tout en évitant ou en mitigeant les impacts négatifs ; les actifs sont sélectionnés en fonction de leur contribution à des thèmes-clés d'impact social, soutenus par des méthodologies et des indicateurs garantissant un impact positif ; sa mesure et son reporting respectent des cadres et des normes reconnus mondialement, assurant une communication claire avec les parties prenantes ; ses garanties sociales complètes et ses critères d'exclusion veillent à ce que les investissements répondent aux normes éthiques les plus élevées.

www.luxflag.org

KPMG LUXEMBOURG DE TRÈS BONS RÉSULTATS EN 2024



De g. à dr. : **Valeria Merkel** (Head of Audit), **Antoine Badot** (Head of Tax), **Annick Breton** (Head of Consulting) et **David Capocci** (Managing Partner), KPMG Luxembourg.

KPMG Luxembourg a annoncé avoir enregistré sa plus forte croissance en 2024. La firme luxembourgeoise a réalisé un chiffre d'affaires brut de 343 millions EUR et une croissance de 50 % de son chiffre d'affaires au cours des 4 dernières années.

Les chiffres d'affaires enregistrés pour les différents services sont les suivants : 176 millions EUR (Audit), 83,5 millions EUR (Advisory) et 83,2 millions EUR (Tax).

Ces bons chiffres soulignent l'engagement inébranlable de KPMG Luxembourg envers ses principaux piliers stratégiques : les personnes, les clients et la technologie. En investissant massivement dans ces domaines, la firme a favorisé une croissance durable, fournissant une base solide pour son succès futur. L'engagement du cabinet en faveur d'une approche multidisciplinaire a amélioré les synergies, stimulé la croissance et renforcé la collaboration internationale au sein du réseau.

KPMG Luxembourg emploie actuellement 1.890 personnes.

www.kpmg.lu

MICROLUX

AUGMENTATION DE SES MICROCRÉDITS À 50.000 EUR

microlux fait évoluer ses conditions de financement afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs. Désormais, le montant maximal des prêts accordés passe **de 25.000 à 50.000 EUR**, permettant ainsi un soutien renforcé aux porteurs de projets. Les personnes qui souhaitent obtenir des microcrédits supérieurs à 25.000 EUR doivent répondre à des conditions supplémentaires : pour les créateurs d'entreprise, un apport **personnel minimum de 20 %** du plan de financement total est requis ; pour les entrepreneurs ayant déjà démarré leur activité, un historique de **minimum 1 an d'activité** est demandé. Ces conditions s'ajoutent à la présence d'une personne garante à hauteur d'un tiers du montant du microcrédit accordé.

Depuis sa création, microlux a soutenu près de 300 entrepreneurs, permettant la création de près de 450 emplois dans divers secteurs comme la restauration, l'hébergement, le transport de personnes et de petits colis, l'alimentation, le nettoyage, les soins et produits de beauté, etc.

www.microlux.lu

GRUPE AUTOSPHERE LUXEMBOURG DISTRIBUTION D'UNE NOUVELLE MARQUE



Groupe Autosphere Luxembourg, déjà distributeur des marques Alpine, Renault et Dacia au Grand-Duché, commercialise dorénavant une autre marque de Renault Group : **Mobilize** et ses modèles Duo et Bento, 2 micro-véhicules électriques pensés pour répondre aux changements d'usage des particuliers comme des professionnels.

Mobilize Duo est une micro citadine 100 % électrique, avec ou sans permis, conçue spécialement pour la ville. Mobilize Bento est un van 100 % électrique, doté d'un caisson arrière de chargement d'un volume utile de 868 litres.

www.renault.lu
www.mobilize.lu

LE GROUPE CAR AVENUE A CHOISI CRÉDIT AGRICOLE POUR ACCOMPAGNER SA CROISSANCE EN EUROPE



Photo-Car Avenue

Le **Groupe CAR Avenue**, distributeur de 34 marques automobiles, a dorénavant pour partenaire **Crédit Agricole** et ses entités (Crédit Agricole Auto Bank, Crédit Agricole de Lorraine, LCL) pour accompagner sa croissance en Europe, et plus particulièrement **Crédit Agricole**

Auto Bank qui devient son partenaire financier et distribue ses solutions de financement sous la marque **CAR Avenue Financial Services** au Luxembourg, en Belgique, en France, en Suisse et en Allemagne.

Ce partenariat permet aux 150 concessions et services du Groupe CAR Avenue de distribuer une large gamme de solutions de financement sous la marque blanche CAR Avenue Financial Services : crédit classique, LOA ou LLD. Ils pourront également distribuer le catalogue de services Crédit Agricole MobilityServices qui sera progressivement enrichi : livraison, extension de garantie et de maintenance, etc.

www.caravenue.com

GARAGE INTINI | MASERATI UN CONCEPT STORE À BERTRANGE



Garage Intini | Maserati a dorénavant un **nouveau concept store à Bertrange**.

Le nouveau showroom, situé sur le site historique de la concession, a été entièrement remodelé en fonction de la nouvelle identité globale de Maserati.

Outre la vente de Maserati neuves et d'occasion certifiées, le Garage Intini | Maserati est également le site exclusif de Maserati au Luxembourg pour les services après-vente pour les clients de la région, y compris l'entretien et les réparations. Le garage dispose également d'un café lounge informel, d'une installation de marchandises et d'un espace Fuoriserie où les clients peuvent exprimer leur personnalité et leur créativité grâce au programme de personnalisation de Maserati sur un grand écran de configurateur numérique en 3D à la pointe de la technologie.

www.maserati.com

INITIATIVE POUR UN DEVOIR DE VIGILANCE ACCÉLÉRER LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE CSDDD



Photo-IDV

Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée en février dernier, l'**Initiative pour un devoir de vigilance (IDV)**, en présence de Charel Schmit, Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKAJU), a lancé un appel urgent au gouvernement luxembourgeois pour accélérer la transposition de la directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité (CSDDD). À cette occasion, l'IDV a présenté son **Guide de transposition**, un document de 23 pages détaillant la feuille de route d'une mise en oeuvre complète et ambitieuse, articulée autour de 5 impératifs : cohérence, précision, ambition, changement de *mindset* et allocation de ressources.

« Toute dilution du texte réduirait la protection des victimes et viderait de son sens le principe même du devoir de vigilance. L'Europe doit tenir bon face à une insécurité globale croissante, et le Luxembourg a l'opportunité de montrer l'exemple. L'initiative Omnibus de Madame von der Leyen risque de por-

ter un coup direct aux engagements de l'UE en matière de droits humains, de climat et de développement durable. Pire encore, sous la pression d'intérêts économiques court-termistes, elle pourrait miner la confiance démocratique en vidant de sa substance une législation déjà adoptée et indispensable pour atteindre les objectifs du Green Deal », a expliqué Pascal Husting, co-coordonnateur de l'IDV.

Dans leurs appels à la cohérence, à l'ambition et à la précision, les membres de l'IDV, Nora Back (OGBL) et David Hofmann (ASTM), ainsi que Charel Schmit (OKAJU) ont souligné que se contenter du minimum serait un échec. Pour Jean-Louis Zeien, co-coordonnateur de l'IDV, « réussir en droits humains, du climat et de l'environnement n'est pas une option, ni une variable d'ajustement d'un monde où le business prime sur tout. Derrière chaque violation, il y a une femme, un homme, un enfant. Il est temps d'en finir avec l'impunité de ceux qui en sont responsables. »

www.ini/a/ve-devoirdevigilance.org

STRIKE LE NOUVEAU COMPLEXE DE LOISIRS À HOWALD

En janvier dernier, Le **Groupe 1COM a ouvert officiellement** son dernier établissement, **STRIKE**, situé à **Howald**. Depuis le 8 novembre 2024, ce complexe innovant combine bowling, restaurant et sportsbar, et offre une expérience unique pour toute la famille.

STRIKE propose 14 pistes de bowling réparties sur 2 étages, ainsi qu'une variété de jeux ARCADE, tables de billard, *shuffle board* et jeux de fléchettes... Avec ses 18 écrans télévisés et un programme sportif diversifié, STRIKE diffuse toutes les grandes compétitions : rugby, football, basketball, Formule 1... Les visiteurs peuvent réserver les activités en ligne.

Chaque étage dispose d'un bar spacieux et de nombreuses places assises pour savourer des boissons dans une ambiance conviviale. Le restaurant, inspiré de la cuisine américaine, propose une carte variée avec des plats pour tous les goûts. Ouvert en continu entre les services du midi et du soir, il s'adapte à toutes les envies.

Strike Howald
105, rue des Bruyères
L-1274 Howald

www.strike.lu

LA VILLA PÉTRUSSE OUVERTURE LE 1^{ER} AVRIL 2025

Après 5 années d'une ambitieuse restauration, la Villa Baldauff, édifice emblématique de Luxembourg-Ville (1, avenue Marie-Thérèse), renaît en un hôtel d'exception : **La Villa Pétrusse**. Intimiste avec 22 chambres dont 2 suites et un penthouse privé, hédoniste avec une table gastronomique, privilégiée avec son parc enchanteur en pleine ville, cette nouvelle adresse vibre au rythme de la capitale avec des espaces d'événements et de réception à l'atmosphère unique...



Luxorr (Luxembourg Organisation for Reproduction Rights a.s.b.l.)
accueillera au Luxembourg le congrès semi-annuel de l'**IFRRO**

du 19 au 21 mai 2025

La défense des droits d'auteurs face aux défis politiques et économiques nous tient à cœur
Kultur ennerstëtzen – Copyright respektéieren

www.luxorr.lu

www.ifrro.org

Signé du designer architecte d'intérieur **Tristan Auer**, le décor s'inspire pleinement de l'esprit du lieu avec la restauration fidèle de certains éléments historiques, comme les précieux papiers peints à la main, reproductions des oeuvres de Sosthène Weis, avec des éléments de mobilier dessinés sur mesure... La Villa Pétrusse a gardé d'ailleurs l'atmosphère d'une luxueuse demeure privée.

Le restaurant gastronomique **Le Lys** a été confié au chef **Kim de Dood**, luxembourgeois d'origine, qui proposera une cuisine de tradition luxembourgeoise sous influences Asiatiques.

www.villapetrusse.lu

LUXEMBOURG CENTER FOR TRANSLATIONAL RESEARCH (LCTR) – FUERSCHUNGSKLINIK LËTZEBOURG CHRISTOF VON KALLE, DIRECTEUR



Prof. Dr Christof von Kalle, directeur, LCTR.

Prof. Dr Christof von Kalle est le directeur du **Luxembourg Center for Translational Research (LCTR) – Fuerschungsklinik Lëtzebuerg (LCTR)**.

Ancien directeur fondateur du Centre d'études cliniques de la Charité et de l'Institut de santé de Berlin (Berlin Institute of Health), le Prof. Dr von Kalle possède une vaste expérience dans la promotion de collaborations entre les milieux universitaires, les soins de santé et l'industrie. Son leadership va jouer un rôle-clé dans la réalisation de la mission du LCTR : établir un lien solide entre la recherche scientifique et les soins cliniques, avec un focus particulier sur des maladies chroniques comme le cancer, les troubles neurodégénératifs et les maladies auto-immunes.

Fruit d'une collaboration entre le Centre Hospitalier de Luxembourg

(CHL) et le LIH (Luxembourg Institute of Health), le LCTR vise à créer un pont entre les médecins et les chercheurs du pays. Il joue un rôle stratégique en tant que plateforme nationale réunissant cliniciens, chercheurs et patients pour promouvoir des études cliniques d'avant-garde et des solutions de soins de santé transformatrices. Grâce à son approche unique combinant santé numérique et médecine translationnelle, le LCTR est idéalement positionné pour faire progresser la médecine de précision et améliorer les résultats pour les patients, au Luxembourg et au-delà.

www.lih.lu

JLL LUXEMBOURG EXTENSION DES RESPONSABILITÉS DE CHRISTOPHE GOLENVAUX



Christophe Golenvaux, Head of Office Agency Bruxelles, Wallonie et Luxembourg, JLL.

Depuis le début de l'année, les responsabilités de **Christophe Golenvaux, Head of Office Agency pour Bruxelles et la Wallonie** chez **JLL**, ont été **élargies au marché luxembourgeois**. Cette évolution stratégique vise à renforcer la synergie entre les équipes belges et luxembourgeoises de JLL et à améliorer les services répondant aux besoins complexes et variés de ses clients BeLux.

Dans ses nouvelles fonctions, Christophe Golenvaux a pour mission de coordonner les activités de location de bureaux sur ces 3 marchés-clés, en mettant l'accent sur l'alignement des stratégies, l'optimisation des services et le développement de synergies transfrontalières.

En combinant les connaissances approfondies des marchés belge et luxembourgeois, JLL est en mesure d'offrir une pers-

pective plus large et des solutions plus complètes.

Christophe Golenvaux travaille aux côtés de l'équipe luxembourgeoise existante, menée par Jonathan Morand et composée d'Alexandre Grojean et Stéphanie Philippot.

<https://www.jll.lu>

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU LUXEMBOURG MARTIN RAJNA, PROCHAIN DIRECTEUR MUSICAL



Martin Rajna, directeur musical à partir de septembre 2026, Orchestre Philharmonique du Luxembourg.

Photo-Eric Engel/Philharmonie Luxembourg

Martin Rajna sera le prochain directeur musical de l'**Orchestre Philharmonique du Luxembourg** à partir de **septembre 2026 et pour 4 saisons**.

À seulement 29 ans, Martin Rajna s'impose déjà comme un chef d'orchestre reconnu et un artiste accompli dans son pays natal, la Hongrie, où il est directeur musical du Győr Philharmonic Orchestra depuis 2021 et chef principal de l'Opéra d'État hongrois de Budapest depuis 2023.

Né en 1995 à Dunaújváros, Martin Rajna s'est rapidement imposé sur la scène musicale internationale. Diplômé de l'Académie Franz Liszt de Budapest et de la Hochschule für Musik « Franz Liszt » de Weimar, il a été unanimement salué pour ses interprétations exceptionnelles de répertoires tant classiques que contemporains. Au cours de la saison actuelle, il a fait ses débuts auprès d'orchestres prestigieux tels que le London Philharmonic Orchestra, l'Orchestre du Teatro La Fenice et l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg.

www.philharmonie.lu

NIS 2:

de nouvelles mesures pour renforcer la cybersécurité des entreprises

La directive européenne NIS 2, relative à la cybersécurité des entreprises, vise désormais un plus grand nombre de firmes et de secteurs d'activités et rend leur direction responsable de la cybersécurité. Le point sur les nouveautés et les démarches à effectuer.



Face à une cybermenace toujours plus importante et une digitalisation des services en constante augmentation, la directive européenne NIS 2 (Network and Information Security) entend harmoniser et renforcer les exigences en matière de cybersécurité, afin de mieux protéger les entreprises et donc les citoyens touchés à travers elles. « NIS 2 est sortie en 2022, mais sera mise en application cette année, après sa transposition en loi nationale. Elle fait suite à la directive NIS 1 de 2016 en élargissant son périmètre d'action et ses objectifs pour apporter encore davantage de protection », assure Sheila Becker, Head of Network and Information Systems' Security (NISS) au sein de l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR).

Élargissement des secteurs d'activités concernés

Plus précise, plus ambitieuse, cette nouvelle directive apporte un lot de nouveautés. Première d'entre elles? Bien plus d'entreprises sont désormais concernées par la directive. Toutes ces entités sont classées par défaut en fonction de deux nouvelles désignations : les entités essentielles, principalement pour les entreprises actives dans un des secteurs hautement critiques, employant au moins 250 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 50 millions d'euros ou le bilan annuel excède les 43 millions d'euros, puis les entités importantes, employant au moins 50 personnes ou ayant un chiffre d'affaires ou



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

La liste complète peut être consultée sur notre site Internet ilr.lu,
où se trouve également une FAQ détaillée.
Les entreprises peuvent également nous adresser
leurs questions sur notre adresse mail dédiée nis2@ilr.lu

un bilan d'au moins 10 millions d'euros. Une nouvelle classification qui va de pair avec un élargissement considérable des secteurs concernés : « Le secteur spatial, le manufacturing, les plateformes de marché en ligne ou encore la production de denrées alimentaires, entre autres, sont désormais visés. La liste complète peut être consultée sur notre site Internet ilr.lu, où se trouve également une FAQ détaillée. Les entreprises peuvent également nous adresser leurs questions sur notre adresse mail dédiée nis2@ilr.lu », précise Sheila Becker.

Inscription et signalement des incidents auprès de l'ILR

Toutes les entreprises concernées doivent faire elles-mêmes les démarches pour s'enregistrer auprès de leur autorité compétente, à savoir l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) — ou la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) pour les secteurs financiers. Une fois enregistrées, elles sont tenues de signaler tout incident qui peut avoir un impact important sur la cybersécurité endéans 24 heures : « Cela peut être une attaque, une mauvaise manipulation, une erreur humaine, un acte

malveillant, une petite explosion dans la salle des serveurs ou un camion qui heurte un répartiteur de communications électroniques... Autrement dit tout ce qui peut mettre à mal les systèmes informatiques et les données traitées par les entreprises », poursuit la Head of Network and Information Systems' Security.

Responsabilité des organes de direction

Autre nouveauté importante relative à NIS 2 : la responsabilité des membres des organes de direction, qui signifie que la cybersécurité n'est désormais plus seulement du ressort du département IT. Les directeurs doivent dès à présent s'informer, se former et former leur personnel à cette thématique, afin de comprendre les enjeux de la cybersécurité et de mettre une politique d'analyse des risques et de sécurisation des systèmes informatiques en place. À noter qu'en cas de non-respect de la directive, les entreprises sont sanctionnées au mieux par un avertissement, au pire par une amende pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires mondial total.

LUTHER LUXEMBOURG LE DÉPARTEMENT FONDS D'INVESTISSEMENT SE RENFORCE



M^e **Claudia Hoffmann** (associée) et **Sascha Wiemann** (collaborateur senior), Luther Luxembourg.

Le cabinet d'avocats international **Luther Luxembourg** a accueilli récemment M^e **Claudia Hoffmann** en qualité d'**associée** et **Sascha Wiemann** au sein de son **département Fonds d'investissement**.

Après avoir passé une dizaine d'années dans un cabinet d'avocats luxembourgeois de premier plan, M^e Claudia Hoffmann a rejoint un réseau international d'avocats en 2022 en tant qu'associée au sein du département services financiers. Elle est une avocate diplômée en Allemagne et au Luxembourg, et titulaire d'un master obtenu au sein de l'Université de Bordeaux.

Sascha Wiemann, collaborateur senior, a fait ses armes dans divers cabinets d'avocats. Avec M^e Hoffmann, ils contribuent à renforcer la position de Luther Luxembourg sur le marché ainsi que sa réputation en tant que cabinet d'avocats luxembourgeois de premier plan.

www.luther-lawfirm.com

BDO LUXEMBOURG 3 NOUVEAUX PARTNERS



De g. à dr. : **Damien Appasamy** (Partner, Audit & Assurance), **Sylvie Leick** (Partner, Personal Tax) et **George Bagkalas** (Funds Services), BDO Luxembourg.

Photo-BDO Luxembourg

Afin de renforcer encore sa position dans des domaines de marché clés, **BDO**

Luxembourg a annoncé la **promotion d'un Partner et la nomination directe de 2 nouveaux Partners**.

Damien Appasamy (Audit & Assurance) possède une expérience de 20 ans axée sur l'audit externe d'entreprises commerciales et industrielles, mais également de groupes internationaux et de structures immobilières.

George Bagkalas (Funds Services) a plus de 18 ans d'expérience dans les investissements alternatifs en Europe et aux États-Unis. Il possède une vaste expertise dans les opérations d'administration de fonds, les véhicules d'investissement et la gestion d'entreprises, avec un accent sur le capital-investissement, le capital-risque et les infrastructures.

Sylvie Leick a pris la tête du département **Personal Tax**. Elle a plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement des organisations sur les nombreux aspects liés à la mobilité des salariés, notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la paie, la sécurité sociale, l'immigration, le statut des travailleurs frontaliers...

www.bdo.lu

EY LUXEMBOURG NOMINATIONS STRATÉGIQUES AU SEIN DE SA DIRECTION



De g. à dr. : **Christian Schlessler** (Tax Leader), **Alban Aubrée** (Chief Operating Officer), **Julie Honoré** (Country Risk Management Leader), **Olivier Coekelbergs** (Country Managing Partner), **Adriana Boixados Prio** (Deputy Country Managing Partner), **René Ensch** (Country People Leader) et **Bart Van Droogenbroek** (Technology, Media, and Telecommunications (TMT) Leader, et nouveau président du CA), EY Luxembourg. Photo-EY Luxembourg

EY Luxembourg a fait part d'une série de **nominations importantes au sein de sa direction**. **Adriana Boixados** a été nommée **Deputy Country Managing Partner**. Son rôle sera essentiel à la solidification du leadership d'EY Luxembourg et pour naviguer vers sa prochaine phase de croissance. Elle travaille en

étroite collaboration avec le Country Managing Partner, Olivier Coekelbergs, ainsi qu'avec le reste de l'équipe de direction afin de définir et piloter les priorités stratégiques.

Parmi les responsables fonctionnels, **René Ensch** a été nommé **Country People Leader**, succédant ainsi à Adriana Boixados. Il a été le Country Risk Management Leader du cabinet au cours de ces 4 dernières années. **Julie Honoré** a pris le rôle de **Country Risk Management Leader**. **Alban Aubrée** a été nommé **Chief Operating Officer**. En ce qui concerne les Service Lines, **Christian Schlessler** a été nommé **Tax Leader** et **Bart Van Droogenbroek TMT (Technology, Media, and Telecommunications)** ainsi que **nouveau président du conseil d'administration**.

Au cours des 4 dernières années, EY Luxembourg a connu une croissance de plus de 60 %.

www.ey.com/en_lu

UI EFA 2 NOUVEAUX BUSINESS DEVELOPMENT DIRECTORS



De g. à dr. : **Emma Causevic** et **Pamela Valasuo**, Business Development Directors, UI efa.

Emma Causevic et Pamela Valasuo ont rejoint UI efa au sein de l'équipe Business Development en tant que Directors. Elles ont pour mission de renforcer l'expertise de la société en matière d'investissements alternatifs, en apportant leurs années d'expérience et une compréhension approfondie des besoins complexes et des aspects réglementaires de ce segment de marché en croissance.

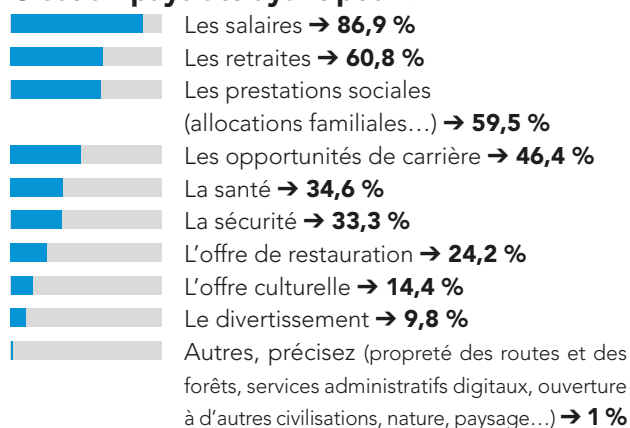
Emma Causevic possède plus d'une décennie d'expérience dans le secteur des services financiers, plus particulièrement dans les actifs alternatifs et les marchés de capitaux. Pamela Valasuo compte 20 ans d'expérience dans le secteur des services financiers. De formation juridique, elle a occupé plusieurs postes de senior management auprès de prestataires de service bien établis au Luxembourg.

www.efa.eu

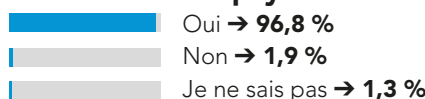
Quelle image avez-vous du Luxembourg ?

Le Luxembourg est le plus petit membre fondateur de l'Union européenne, mais avec un PIB de plus de 90.000 EUR par habitant, ce qui en fait le pays le plus riche de la zone euro, où la moyenne est de 39.200 EUR. Un pays atypique avec seulement 672.000 habitants dont plus de 47 % d'étrangers. Il est aussi convoité par la main-d'oeuvre des pays voisins qui représente plus de 230.000 frontaliers, soit environ 48 % des salariés du pays. Certains sont attirés par les prestations sociales généreuses comme les allocations familiales, le congé de maternité, le congé parental, les bourses d'études, d'autres par les niveaux de salaires ou les pensions... Et vous, qu'en pensez-vous ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et diffusé en novembre-décembre sur le site lesfrontaliers.lu.

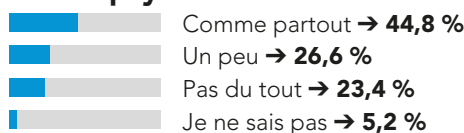
C'est un pays attrayant pour :



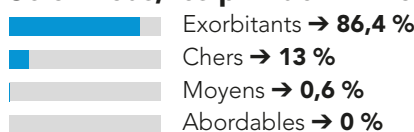
Les frontaliers sont-ils indispensables à l'économie du pays ?



Pensez-vous que le Luxembourg soit un pays raciste ?



Selon vous, les prix de l'immobilier sont :



Quelle image avez-vous du Luxembourg ? C'est un pays :

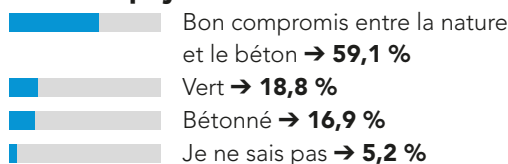
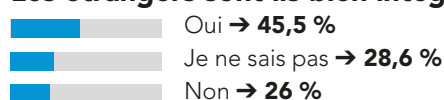


Photo-esfera/Shutterstock

Les étrangers sont-ils bien intégrés ?



Les Frontaliers
& résidents